GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche (R 13)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin rouge
— à pin gris
— à thuya (cédre)
— à peuplier
— plantation
Pessière
— à épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portée réservée
— à thuya (cédre)
— à mélèze
— à peuplier
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— plantation (épinette blanche)
— plantation (épinette de Norvège)
— plantation (épinette noire)
— plantation (épinette rouge)
Sapinière
— à sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portée réservée
— à thuya (cédre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à peuplier
— à mélèze
— à sapin et/ou épinette (sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pin rouge (pin occupant plus de 75% de la portée réservée)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — — avec thuya (cédre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec peuplier
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Cédrière
— — — (le thuya occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de thuya)
Prucheraie
— — — (la pruche occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — — à thuya (cédre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à peuplier
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de pruche)
Mélèzin
— — — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée réservée)
— — — à thuya (cédre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à pin blanc et/ou rouge
— — — à pin gris
— — — à peuplier
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation de mélèze hybride)
— — — (plantation de mélèze japonais)
— — — (plantation de mélèze brévis)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
— — — — — avec épinette noire
— — — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire
— — — — — avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin gris
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Bouleau à bouleau jaune avec épinette noire ou rouge
— — — — — avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — — — avec pin rouge
Peuplerie avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec thuya
Érablière rouge résineuse
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants
— — — — sur station tolérante

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — — d'essences intolérantes
— — — d'essences tolérantes
— — — de peuplier
— — — (plantation)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à bouleau jaune
Peuplerie
Érablière rouge
Érablière
— — — à bouleau blanc et/ou bouleau gris
— — — à bouleau jaune
— — — à peuplier
— — — à feuillus d'essences intolérantes
— — — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — — de bouleau jaune
— — — de peuplier
— — — de peuplier hybride
— — — de tilleul d'Amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche dominant: ⊖ 1-10 % ⊕ 11-99 %

ORIGINE

Coupe totale
Chablis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans) *	0-20 ans	70-50 (ans)	30-20 (ans)
30 *	21-40 *	50-30 *	20-50 *
50 *	41-60 *	30-50 *	50-80 *
70 *	61-80 *	50-70 *	80-50 *
90 *	81-100 *	50-50 *	50-70 *
120 *	101 et plus	120-70 *	70-120 *

FORÊT RÉGÉNÉRÉE

Jeune (jeune indifférencié): Peuplé à dominance de feuillus, conifère, peuplé des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux (vieux indifférencié): Peuplé à dominance de feuillus, conifère, majorité des tiges ont plus de 120 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ		20m 1	17m 2	14m 3	12m 4	9m 5	7m 6	4m 0
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6	
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6	
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6	
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6	

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30 %	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 % et plus	a

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 C3 (2) 50 m ⊖
→ densité
→ hauteur de la pente
→ classe d'âge
→ perturbation
→ classe de hauteur
→ classe de densité
→ sous group. d'essences
→ groupement d'essences

S C2 d 60 D1
→ classe de pente
→ classe d'âge
→ année de l'origine
→ origine
→ classe de hauteur
→ classe de densité
→ type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: POULIN, MERIAULT Inc. (0625-2)
SIGNATURE: [signature]

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2*
Unité de gestion: 23*
Unité d'aménagement: 2
Unité de sondage: 4
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 06
Concessionnaire ou autres: 04
Bassin hydrographique: 34
Bassin primaire: 03*
Bassin secondaire:
Unité de gestion privée:
Municipalité: 94900
Division de recensement:
Municipalité:
Cadastre:
Parcelle: 4014 *
Région écologique: 9d
Municipalité régionale de comté: M.R.C. 210 FJORD DU SAGUENAY

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1989
Année de publication: 1989
Année de révision:

Divisions territoriales en date du 15/5/88
Déclinaison magnétique 23° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

22-M-7 S.E.	22-M-8 S.O.	22-N-5 S.E.	22-N-5 S.O.
22-M-2 N.E.	22-M-1 N.O.	22-N-4 N.E.	22-N-4 N.O.
22-L-15 N.E.	22-L-16 N.O.	22-K-13 N.E.	22-K-13 N.O.

22 M/1 N. O.